

Crime passionnel

Par **philippine2008**, le **26/07/2008** à **22:01**

Bonjour,

Ma question va paraître quelque peu incongrue... Je m'explique.

Je suis en train d'écrire une nouvelle à caractère policier et je me posais une question.

Voici la situation : Un couple. Le mari écrit un roman et n'en dit rien à sa femme. Quand elle le découvre, pour X raison que je ne vais pas développer ici, elle en jette l'unique exemplaire au feu sous les yeux de son mari. Celui-ci, fou de rage, ne sachant plus comment réagir, la tue.

Est-ce que cela pourrait passer pour un crime passionnel ? En tant qu'écrivain, certes amateur, je sais que c'est sous l'emprise de la passion que cet homme tue, certes pas amoureux, mais dans "crime passionnel", l'adjectif "passionnel" n'est pas précisé... Je m'imagine qu'un avocat un tant soit peu doué fera cette remarque.

Quelle pourrait être la décision d'un jury quant à la sentence ? Je sais que la sentence est très légère pour un crime passionnel, actuellement un ou deux ans de prison dans les faits... Pourra-ce être le cas ici ?

Merci de votre aide.

Philippine

Par **Ishou**, le **27/07/2008** à **11:55**

Le crime passionnel désigne un meurtre ou une tentative de meurtre dont le mobile est la passion ou la jalousie amoureuse.

A partir de là, votre théorie ne tient pas

Par **philippine2008**, le **27/07/2008** à **18:04**

Merci de votre réponse.

Mais alors, combien d'années de prison peut-on imaginer, au mieux, dans un tel cas ? Ca reste un meurtre au deuxième degré.

Par **lise21**, le **27/07/2008** à **21:10**

En ce qui concerne les textes (c'est le seul point que je peux vraiment expliquer, car je ne connais pas la pratique des magistrats)
alors tu peux avoir
pour le meurtre simple = 30 de réclusion criminelle (article 221-1 du Code pénal) mais comme c'est meurtre sur un conjoint c'est réclusion à perpétuité article 221-4 4°bis

Lors du procès, je ne sais pas si tu vas en parler, mais tu ne dois pas oublier que l'accusé peut bénéficier des circonstances atténuantes voir de causes d'irresponsabilités (abolition du discernement).
Bon courage pour la rédaction !

Par **philippine2008**, le **28/07/2008** à **01:10**

Je pensais bien aux circonstances atténuantes, mais l'état d'irresponsabilité est intéressant également.
Merci pour les infos !

Par **Talion**, le **28/07/2008** à **09:13**

Bonjour

Et le "un à deux ans de prison dans les faits" est à revoir. Justement cela dépend du jury mais il ne faut plus penser qu'un ténor du barreau peut faire acquitter son client ou obtenir une condamnation à une peine symbolique.

Dans le crime passionnel il faut tenter d'attirer la sympathie du jury plus encore que pour un autre crime. Enfin ce que je veux dire par là c'est qu'il est plus aisé de déclarer en plaidant (crime passionnel) :

- "il a surpris l'unique amour de sa vie, celle qu'il avait toujours respectée, avec un autre. Comment réagir ? Lui, a choisi la mauvaise solution, mais pour les meilleures raisons : il l'aimait..."

Plutôt que (affaire plus sordide) :

- "il n'a jamais été aimé. Alors forcément, quand il a vu la victime en mini-jupe déambuler dans la rue, une pulsion l'a poussé à agir, malgré lui..."

Dans les faits justement, si le jury se montre plus indulgent avec l'auteur d'un crime passionnel, cela ne se jouerait que sur un quantum de peine de quelques années (et encore), mais la condamnation à un ou deux ans autant l'oublier.

Et ceci est sans compter un détail procédural que vous oubliez : le temps de l'instruction (même si en l'espèce cela pourrait aller vite) et de faire passer le prévenu devant la Cour d'Assises, votre auteur aura fait de la détention, et pour une durée souvent déjà supérieure à 1 à 2 ans.

Cela fait que parfois vous pouvez voir à la télé un reportage sur la sortie de prison d'un criminel qui avait été condamné 2 ou 3 ans auparavant, alors qu'il a déjà de ce fait purgé une peine de 4 à 5 ans (le jeu des remises de peine faisant le reste).

Par **Camille**, le **28/07/2008** à **12:12**

Bonjour,

[quote="Talion":3bdgpwr0]

Dans le crime passionnel il faut tenter d'attirer la sympathie du jury plus encore que pour un autre crime. Enfin ce que je veux dire par là c'est qu'il est plus aisé de déclarer en plaidant (crime passionnel) :

- "il a surpris l'unique amour de sa vie, celle qu'il avait toujours respectée, avec un autre. Comment réagir ? Lui, a choisi la mauvaise solution, mais pour les meilleures raisons : il l'aimait..."

[/quote:3bdgpwr0]

Certes, mais encore faudra-t-il démontrer, dans le cas d'espèce exposé par philippine, que "l'unique amour de sa vie" du monsieur était son roman et non pas sa femme et qu'il a eu l'imprudence de n'en disposer qu'en un seul et unique exemplaire, au lieu de le taper sur PC, comme tout le monde maintenant, sans compter que des cheminées à feu ouvert (maintenant, c'est plutôt des "inserts à récupérateur de calories") pour pouvoir y jeter le roman en question, ça commence à se faire rare, à se demander s'il n'y a pas eu préméditation de la part de la dame...

Image not found or type unknown

:))

Donc pas aussi simple que ça, cette affaire... Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **28/07/2008** à **13:46**

;))

En effet Image not found or type unknown

Enfin de mon côté je me limitais au "véritable" crime passionnel au sens pénal du terme, vu

qu'il lui avait déjà été exposé que cette théorie ne tenait pas pour le roman Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **28/07/2008** à **16:37**

Bonjour,

A cause de la définition de Poussinou ? Ben s'il était passionné par son roman et que

l'épouse en conçoit de la jalousie parce qu'elle est amoureuse, ça va pas ?

Bon alors, supposons que la dame ait eu une liaison avec le président du tribunal et que le monsieur raconte tout dans son roman, ça irait mieux ?

:arrow: :arrow: :arrow: :arrow:

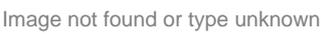
Bon, bon, d'accord, je 

(moi, j'essayais d'aider philippine, hein...)

Par **Kem**, le **29/07/2008** à **12:43**

Supposons que la nouvelle de Philippine ne prenne pas place dans nos temps modernes avec tellement de copies partout que tout le monde copie, mais dans un temps plus ancien où les ordinateurs n'étaient pas monnaie courante.

Que le pauvre auteur a rédigé à la main 350 pages ! Ou bien sur une vieille machine à écrire, ça donne un certain *caçhet* et c'était pas simple d'y taper rapidement vu comment il fallait

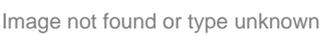
enfoncer les touches 

On peut imaginer aussi que ce soit un "homme de l'an 2000" mais complètement victime de la folie du "bug" et qui refuse la technologie.

Alors, tout de suite, que plusieurs mois de travail acharné soient réduits en cendre ... Je vois bien que cela puisse constituer une circonstance atténuante ... mais pas un crime passionnel (cfr explication ci-dessus).

Il ne s'en sortira pas avec deux ans de prison, sauf évidemment si on est dans une autre dimension où tous les prisonniers pour meurtre peuvent se promener dans la rue avec un bête bracelet électronique pour suivre leur position. Ou mieux : une puce dans le cerveau qui, dès que de trop fortes impulsions cérébrales surgissent, provoque la syncope du "détenu" ou encore, analysant les flux électriques, puisse déterminer le moment de violences imminentes et provoquer un AVC.

:roll:

Je suis terrible 

Par **juristepassionnel**, le **29/12/2009** à **18:01**

Banyour,
et pourquoi la machine à écrire aurait jeté la dame de l'écrivain "qui a écrit le roman" dans la cheminée ?

Y comprends rien à cette histoire ... Ye suis très émou ...

:shock:

Et pourkoi condamner à perpétuité le roman ? ... Encors plou émou ... Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **30/12/2009** à **17:29**

Bonjour,

Vous voulez dire que vous vous êtes esquinté à vous inscrire et choisir un pseudo rien que pour écrire ça et déterrer une vieille file datant de 2008 ?

[img:362xypz8]http://www.auto-
evasion.com/forums/img/members/33184/aapprincipale/Archeologie-posts.gif[/img:362xypz8]

:roll:

Image not found or type unknown

Par **Gabriel Rwizibuka chiza**, le **11/11/2016** à **21:18**

nous avons vécu un cas dont nous étions conseil, notre client trouvant sa femme en flagrant délit d'adultère, commença à tabasser l'homme qui couchait avec sa femme et ce dernier succomba sur le champ même.... j'espère que la théorie de crime passionnel trouve bien sa place dans ce cas ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/11/2016** à **10:11**

Bonjour

Nous sommes un forum étudiant, par conséquent nous ne sommes pas habilité à répondre aux cas concret, surtout en matière pénale.

Merci pour votre compréhension

Par **Camille**, le **12/11/2016** à **14:21**

Bonjour,

[citation]nous avons vécu un cas [s]dont nous étions conseil[/s]/[citation]

C'est-à-dire ?

[citation]]'espère que...[/citation]

C'est une vraie question ?

[smile17]